

Financeurs :



## ÉTUDE DE PREFIGURATION DE LA GESTION ET DE LA VALORISATION DES BOUES D'EPURATION DOMESTIQUES ET DES MATIERES DE VIDANGE DANS LE DOUBS

*Compte rendu du Comité Technique élargi n°1*

---

*Le lundi 28 Juin 2021 à 14h30 en visioconférence*



# 1. Liste des participants

NOM, Prénom	Organisme	Fonction	Coordonnées
<b>BONNET Mathilde</b>	ADEME BFC	Ingénieure Agriculture Méthanisation et Territoires	<a href="mailto:mathilde.bonnet@ademe.fr">mathilde.bonnet@ademe.fr</a>
<b>GRANADOS Johann</b>	AERMC	Chargé d'intervention	<a href="mailto:johann.granados@eurmc.fr">johann.granados@eurmc.fr</a>
<b>TAUVERON Muriel</b>	ASCOMADE	Chargée de mission	<a href="mailto:assainissement@ascomade.org">assainissement@ascomade.org</a>
<b>NICOLAS Pierre-Antoine</b>	Banque des territoires (BDT)		<a href="mailto:Pierre-Antoine.Nicolas@caissedesdepots.fr">Pierre-Antoine.Nicolas@caissedesdepots.fr</a>
<b>ROLLIN Géraldine</b>	BDT	Service Eau-Transition énergétique	<a href="mailto:geraldine.rollin@caissedesdepots.fr">geraldine.rollin@caissedesdepots.fr</a>
<b>BEAUVARLET Françoise</b>	CC2VV	DST	<a href="mailto:francoise.beauvarlet@cc2vv.fr">francoise.beauvarlet@cc2vv.fr</a>
<b>COURVOISIER Claude</b>	CCA800	Président	<a href="mailto:claudc.courvoisier@wibox.fr">claudc.courvoisier@wibox.fr</a>
<b>GOLZNE Thibaud</b>	CCDB	Chargé de mission Assainissement	<a href="mailto:tgolzne@doubsbaumois.org">tgolzne@doubsbaumois.org</a>
<b>LYONNAIS Laurence</b>	CCFD	DGS	<a href="mailto:l.lyonnais@frasnedrugeon-cfd.fr">l.lyonnais@frasnedrugeon-cfd.fr</a>
<b>POTIER Alexandre</b>	CCGP	Responsable Exploitation Eau et Assainissement	<a href="mailto:a.potier@grandpontarlier.fr">a.potier@grandpontarlier.fr</a>
<b>FEURTEY Vivien</b>	CCPM	Responsable du service Cycle de l'eau	<a href="mailto:vfeurtey@ccpm-maiche.com">vfeurtey@ccpm-maiche.com</a>
<b>GURTNER Pierre</b>	CCVMo	Technicien eau et assainissement	<a href="mailto:pierre.gurtner@morteau.org">pierre.gurtner@morteau.org</a>
<b>VERNIER Stéphanie</b>	CD90	Directrice Environnement	<a href="mailto:stephanie.vernier@territoiredebelfort.fr">stephanie.vernier@territoiredebelfort.fr</a>
<b>SHELLENBERGER Gilles</b>	CIA 25-90	Directeur adjoint	<a href="mailto:gshellenberger@agridoubs.com">gshellenberger@agridoubs.com</a>
<b>MAMET Etienne</b>	DDT25	Responsable Eau/Assainissement	<a href="mailto:etienne.mamet@doubs.gouv.fr">etienne.mamet@doubs.gouv.fr</a>
<b>LAUX Sylvain</b>	DDT39	Chef pôle Assainissement	<a href="mailto:sylvain.laux@jura.gouv.fr">sylvain.laux@jura.gouv.fr</a>
<b>RAPENNE Sophie</b>	GBM	Chef du service Traitement et Transfert des Eaux	<a href="mailto:sophie.rapenne@grandbesancon.fr">sophie.rapenne@grandbesancon.fr</a>
<b>TAILLARDAT Christelle</b>	Préfecture 25	Chef du bureau de la coordination, de l'environnement et des enquêtes publiques	<a href="mailto:christelle.taillardat@doubs.gouv.fr">christelle.taillardat@doubs.gouv.fr</a>
<b>MUTSCHLER Estelle</b>	Région BFC	Chargée de mission Déchets - Économie circulaire	<a href="mailto:Estelle.MUTSCHLER@bourgognefranchecomte.fr">Estelle.MUTSCHLER@bourgognefranchecomte.fr</a>
<b>BOURGEOIS Eric</b>	SACTOM du Val d'Usier	Président	<a href="mailto:mairie.gouxlesusiers@orange.fr">mairie.gouxlesusiers@orange.fr</a>
<b>MARQUIS David</b>	SIEVO	Directeur	<a href="mailto:contact@valdelognon.fr">contact@valdelognon.fr</a>
<b>JAYET Maxime</b>	SIEVO	Technicien	
<b>MAITRE Corentin</b>	SIEVO	Technicien	
<b>MULLER Océane</b>	CIA 25-90	Conseillère valorisation agricole des déchets	<a href="mailto:omuller@agridoubs.com">omuller@agridoubs.com</a>
<b>VURPILLOT Cyril</b>	PMA	Chargée de mission « Ressource en eau »	<a href="mailto:cyril.vurpillot@agglo-montbeliard.fr">cyril.vurpillot@agglo-montbeliard.fr</a>
<b>MOUTON Camille</b>	Alliance Environnement Exploitation (AEE)	Responsable du bureau d'étude	<a href="mailto:c.mouton@alliance-env.fr">c.mouton@alliance-env.fr</a>
<b>HEYD Marjolaine</b>	AEE	Chargée de mission	<a href="mailto:m.heyd@alliance-env.fr">m.heyd@alliance-env.fr</a>
<b>JAMET Philippe</b>	CD25	DGS	<a href="mailto:philippe.jamet@doubs.fr">philippe.jamet@doubs.fr</a>
<b>VERNIER Benoit</b>	CD25	Chef SEER	<a href="mailto:benoit.vernier@doubs.fr">benoit.vernier@doubs.fr</a>
<b>PARRA Stéphane</b>	CD25	Adjoint chef SEER	<a href="mailto:stephane.parra@doubs.fr">stephane.parra@doubs.fr</a>

<b>CONTURSI Oswald</b>	CD25	Développeur eau	<a href="mailto:oswald.contursi@doubs.fr">oswald.contursi@doubs.fr</a>
<b>BEGRAND Dylan</b>	CD25	Développeur eau	<a href="mailto:dylan.begrand@doubs.fr">dylan.begrand@doubs.fr</a>
<b>BEAUVILLAIN Bruno</b>	CD25	Développeur eau	<a href="mailto:bruno.beauvillain@doubs.fr">bruno.beauvillain@doubs.fr</a>
<b>FROMAGEOT Sandrine</b>	CD25	Développeur eau	<a href="mailto:sandrine.fromageot@doubs.fr">sandrine.fromageot@doubs.fr</a>

## 2. Déroulement de la réunion

### 2.1 PRESENTATION ET INTRODUCTION

**M. Philippe JAMET** : Mot d'introduction, présentation du contexte général de lancement de l'étude et rappel du déroulé de la réunion :

- Rappel du contexte d'intervention du Département dans le domaine de l'eau et du contexte de l'étude
- Présentation du prestataire retenu et de l'appui de la Chambre Interdépartementale d'Agriculture 25-90
- Présentation de la méthodologie de l'étude et focus sur les rencontres et questionnaires à venir en direction des collectivités productrices de boues (modalités et présentation de l'architecture du questionnaire)
- Calendrier prévisionnel

**M. Benoit VERNIER** : présentation synthétique de la politique du Département dans le domaine de l'eau. Quatre grands axes d'intervention :

- La gouvernance,
- La connaissance
- L'assistance technique des collectivités
- Le soutien financier des projets locaux

**M. Stéphane PARRA** :

- Tour de table de présentation des divers organismes et institutions présents.
- Présentation de l'historique de la démarche : plusieurs évènements (Covid-19, révision du cahier des charges de l'AOP Comté, initiatives privées pour le développement de filières alternatives à l'épandage agricole) ont conduit à une réflexion pour mener une étude concernant la gestion des boues dans le département du Doubs. La consultation des bureaux d'études a eu lieu en début 2021. L'offre d'AEE a été retenue, et notifiée le 14 Avril 2021 avec un ordre de service de démarrage le 10 mai 2021.

### 2.2 PRESENTATION BE – APPUI CIA 25-90 – METHODOLOGIE

**Mme Marjolaine HEYD – Présentation du bureau d'étude Alliance Environnement Exploitation** : Il s'agit d'un bureau d'étude spécialisé dans la valorisation des produits organiques, basé à LUNEL (34). AEE a notamment déjà réalisé plusieurs schémas de gestion des boues métropolitains ou départementaux ainsi que des plans d'épandage de produits organiques et des études de filière. Le bureau d'étude s'appuie sur les savoir-faire complémentaires des services chantier, compostage et hydrocurage d'AEE pour mener à bien ses missions.

**M. Gille SCHELLENGERBER – Appui de la CIA 25–90** : cette Chambre consulaire constitue un acteur majeur du territoire, elle détient à ce titre une connaissance poussée du territoire du Doubs et des enjeux associés. Dans le cadre de cette mission, elle va apporter un appui technique à AEE au travers de :

- La mise en forme et la transmission de bases de données relatives à l'épandage des boues ;
- L'appui technique pour l'analyse prospective de la filière d'épandage agricole à horizon 2035 ;
- L'accompagnement lors de l'analyse AFOM des deux initiatives privées de filières alternatives à l'épandage agricole ;
- Du relais des craintes de la profession agricole concernant l'épandage des boues et l'identification des leviers permettant son acceptation.

**Mme Marjolaine HEYD – Méthodologie envisagée pour la réalisation de l'étude** :

L'étude se décompose en trois phases :

Phase 1 – Etat des lieux des gisements et des filières de gestion des boues dans le Doubs

- Définition du contexte général dans le Doubs et cadre réglementaire de la valorisation des boues (actuel et à venir) ;
- Inventaire des connaissances : il s'agit d'une « boîte à outils » qui répertorie les divers process et techniques de préparation, traitement et valorisation des boues existants à l'heure actuelle (Ex : déshydratation, chaulage, compostage, épandage ...). Chaque technique fera l'objet d'une fiche, qui détaillera son objectif, son principe de fonctionnement, les aspects réglementaires associés ou encore ses diverses variantes. L'objectif est de permettre grâce, à ces fiches techniques, de prodiguer une base de connaissance commune et identique à l'ensemble des parties prenantes de l'étude, leur permettant d'aborder en toute clarté les subtilités de chaque filière de gestion des boues.
- Etat des lieux des gisements de boues et matières de vidange :
  - Elaboration de trois bases de données (par STEP, par site de traitement et par plan d'épandage) qui seront alimentées à partir de plusieurs sources d'information :
    - Données bibliographiques : données existantes en libre accès sur internet ;
    - Données des administrations : plusieurs partenaires institutionnels ont déjà été rencontrés par AEE, permettant de collecter diverses informations quantitatives :

Structure rencontrées	Données collectées
Département du Doubs (SATE)	Base de données des STEP du Doubs
Chambre Interdépartementale d'Agriculture 25–90 qui exerce notamment la Mission de Valorisation Agronomique des Déchets (MVAD)	Base de données des STEP en plan d'épandage Analyses de boue Analyses de sol Cahier d'épandage 2016 – 2019

Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	Audit plateforme de compostage Infos concernant le versement des primes durant le Covid-19
DDT du Doubs	Base de données des bilans agronomiques 2018 + 2019

- Données des collectivités : → voir focus sur les rencontres à venir avec les collectivités;

### Phase 2 – Elaboration de scénarii de gestion des boues

Les informations recueillies dans le cadre de l'état des lieux en phase 1 permettront d'établir différents scénarii de gestion des boues, adaptés au contexte du département du Doubs et prenant en compte les évolutions identifiées à court et moyen terme. Chaque scénario sera explicité et accompagné d'un schéma organisationnel complet, identifiant l'ensemble des process et techniques mis en œuvre pour son déploiement.

Chaque scénario sera noté selon plusieurs critères (préalablement définis en concertation avec le maître d'ouvrage) tels que les aspects techniques, financiers ou encore environnementaux. Une analyse multicritères sera menée afin d'établir un classement des scénarii sur la base de leur notation.

### Phase 3 – Etude d'avant-projet du scénario organisationnel retenu (tranche optionnelle)

Dans l'éventualité où l'un des scénarii proposés en phase 2 ferait consensus, celui-ci fera l'objet d'une analyse approfondie. Des indicateurs seront mis en place afin d'en évaluer la performance. Le scénario sera également chiffré et un plan d'action sera proposé afin de détailler les étapes de son déploiement.

## Questions et remarques :

### **Mme Laurence LYONNAIS – CCFD :**

- Les différences de coût entre les filières épandage et compostage sont déjà connues et élevées (compostage 8 à 10 fois plus cher que l'épandage). Les distances de transport des boues au regard de leur siccité sont des critères importants à prendre en compte dans cette étude ;
  - *AEE : Les données de distances entre STEP et filières de traitement ainsi que les siccités des boues sont en effet des données très importantes qu'il est prévu de traiter dans cette étude.*
- A-t-on des indications concernant le calendrier de révision du cahier des charges de l'AOP Comté par le CIGC ?
  - *CIA : Suite à la crise sanitaire liée à la Covid-19, les coûts de compostage ont tendance à augmenter (loi de l'offre et la demande). En ce qui concerne le CIGC, le CCTP n'est pas validé, et nous n'avons pas encore de retour concernant la date de validation.*

**Mme Estelle MUTSCHLER – Région BFC :** les collectivités doivent mettre en place le tri à la source des biodéchets, avec notamment des projets de collecte sélective. Il faut prendre en compte le phénomène de concurrence des boues avec d'autres biodéchets qui risque de monter en puissance dans les années qui viennent.

- *AEE : les gisements de biodéchets risquent effectivement d'être en concurrence avec les boues, néanmoins ils ne représenteront pas de gros volumes (Les déchets verts étant déjà part ailleurs collectés, cela concernera principalement les biodéchets alimentaires).*

**Mme Muriel TAVERON – Ascomade :** En ce qui concerne les gisements de matières de vidange (MV), tous les vidangeurs sont normalement titulaires d'un agrément et doivent réaliser un rapport d'activité à déposer auprès de la Préfecture.

- *AEE : C'est une source d'information qui pourra être étudiée au besoin.*
- *DDT25 : les vidangeurs agréés réalisent un bilan annuel transmis aux services de la DDT. Les données ne sont pas exhaustives car les bilans sont réalisés par les vidangeurs.*

**M. Claude COURVOISIER – CCA800 :** Dans les années 2000, des études ont été menées pour évaluer la faisabilité de l'épandage de boues d'épuration en forêt. Avec les surfaces importantes de forêts scolytées à replanter rapidement, est-ce que ce ne serait pas une filière à étudier ?

- *CIA25 : des tests concluants ont été menés pour évaluer la faisabilité technique, en revanche la pertinence pose question. En effet, la matière organique (MO) doit être valorisée en milieu agricole, or les milieux forestiers ont des besoins minimes (car déjà très riches en MO). Pour la filière méthanisation, ce n'est pas intéressant car le digestat produit devra tout de même être exporté (digestat non épandable).*

**Mme Sophie RAPENNE – GBM :** les 2/3 des boues de la collectivité (communauté urbaine de Grand Besançon Métropole) sont déjà épandues en Haute-Saône depuis plusieurs années.

**M. Florent PICHON – CD39 :**

- Dans le Jura, une étude similaire a été réalisée en 2012 dans le cadre du Plan départemental de Gestion des Déchets (PDGD) non dangereux. Un travail de réactualisation est actuellement en cours.
- Le CD39 se tient à disposition pour échanger sur le sujet dans le cadre de cette étude.
- De nombreuses contraintes autres que celles dues à l'AOP Comté existent : augmentation des surfaces en agriculture biologique, cultures sous contrat, zones vulnérables nitrates,...
- Des questions se posent également au niveau de la filière compostage : Quid de la capacité d'accueil des sites à court terme ? Quid des coûts d'entrée des boues ? Quels débouchés de valorisation agricoles des composts de boues ?

## 2.3 FOCUS SUR LES RENCONTRES AVEC LES COLLECTIVITES

La collecte des données auprès des collectivités va permettre de combler les manques d'informations quantitatives constatés dans les bases de données, mais aussi de réunir des informations d'ordre qualitatif, qui ne sont pas forcément répertoriées par ailleurs.

## Les thèmes abordés :

Thèmes abordés	Exemples
Généralités	Structuration de la compétence assainissement
Filière boue	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Type de gestion</li> <li>- Industries raccordées</li> <li>- Travaux prévus : raccordements, déconnexions, créations, réhabilitation, projet méthanisation ...</li> <li>- Infos sur les filières de traitement : type, volumes, coûts ...</li> </ul>
ANC et matières de vidange	Réception, volumes ...
Contexte agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratiques majoritaires : types de culture, bio/non bio ...</li> <li>- Concurrences d'usage</li> </ul>
Gestion de la filière durant le COVID	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Process utilisés : chaulage, déshydratation</li> <li>- Filières mobilisées : stockage, épandage, compostage ...</li> </ul>
Développement et évolution de la collectivité	Tourisme, saisonnalité, projet d'urbanisation ...
Perception et acceptation sociale	Plaintes pour odeurs et nuisances, acceptation auprès du grand public VS monde agricole ...

## Les modalités d'enquête :

**Trois principaux EPCI**  
E-mail de demande d'informations  
+ Rencontres individuelles



**EPCI concernés par l'AOP Comté**  
E-mail de demande d'informations  
+ Une rencontre collective avec les 3 EPCI représentant les plus gros volumes de boue



**Toutes les autres collectivités**  
E-mail de demande d'informations  
+ envoi du questionnaire en ligne

Si nécessaire :

1. Relance téléphonique
2. Envoi questionnaire PDF/papier
3. Accompagnement téléphonique pour le remplissage du questionnaire

## Timing prévu pour le déroulement de l'enquête :



## Questions et remarques

Mme Laurence LYONNAIS – CCFD : Quel est le critère choisi pour désigner les trois EPCI représentative de l'AOP Comté ?

- *CD25 : Il s'agit en réalité des trois plus gros producteurs de boue présents dans la zone AOP Comté (en dehors des agglomérations rencontrées individuellement).*

**Mme Muriel TAVERON – Ascomade :** Il serait peut-être intéressant d'aller enquêter sur la conformité des autorisations de rejets des industriels raccordés aux STEP.

- *AEE : en effet, c'est un sujet qu'il serait intéressant de traiter, néanmoins, ce n'est pas l'objet de la présente étude. Cela relève davantage de l'action RSDE (Recherche et réduction des rejets de Substances Dangereuses dans l'Eau).*

**Mme Sophie RAPENNE – GBM :** Quelles sont les modalités d'envoi du questionnaire pour les principaux EPCI ?

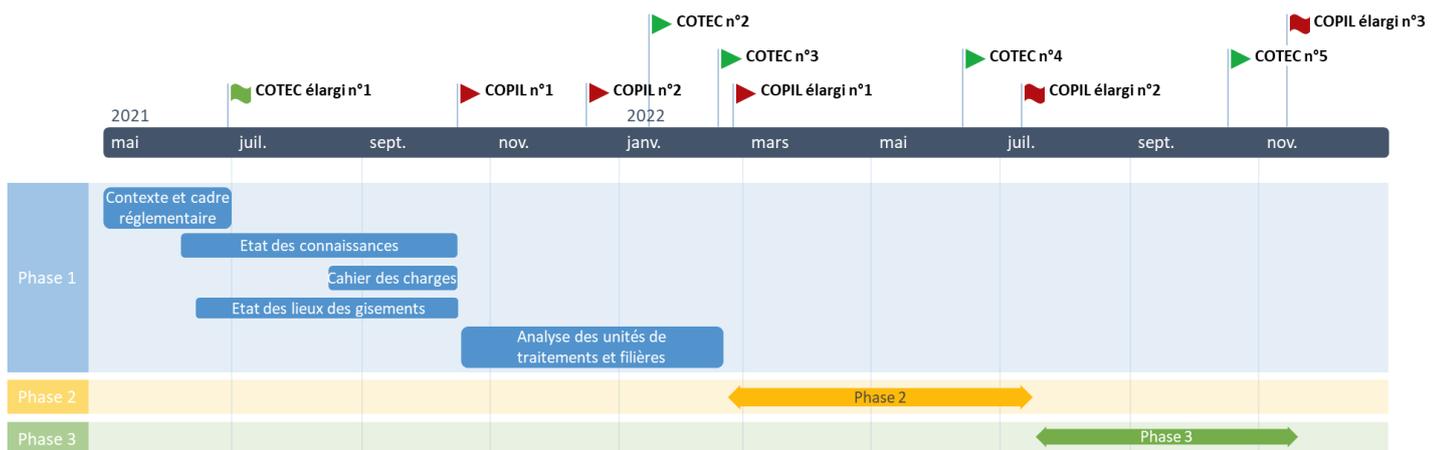
- *AEE : Pour les 3 principaux EPCI ainsi que les EPCI représentatifs de la zone AOP Comté, il n'y aura pas d'envoi du questionnaire en ligne. Pour ces 6 EPCI, les thèmes du questionnaire seront abordés sous forme d'une discussion à l'occasion d'une rencontre.*

**M. Stéphane PARRA – CD25 :** Qu'en est-il du besoin concernant l'établissement d'un cahier des charges relatif à l'analyse de boues d'épuration permettant de vérifier le respect des normes à venir dans le cadre du futur décret dit « socle commun des matières fertilisantes et supports de culture », sachant que GBM a déjà engagé une démarche en ce sens ? D'autres EPCI ont-ils un besoin identique ?

- *GBM : Le travail réalisé par GBM a porté sur une seule analyse. Il semble toujours intéressant d'en réaliser d'autres.*

**M. Johann GRANADOS – AERMC :** Il a été proposé le 24/06 lors du conseil d'administration de l'Agence de l'eau de rééditer l'appel à projets « boues Covid » à compter de début juillet. Cela est en cours de décision. Le forfait sera probablement plus faible. Le délai pour postuler aux appels à projets est souvent court, donc les EPCI intéressés devront être vigilants et réactifs.

## 2.4 PLANNING PREVISIONNEL DE LA MISSION



**M. Philippe JAMET** remercie les participants, se félicite de ces échanges techniques constructifs et clôt la réunion.

*Pièces-Jointes : les 2 supports de présentation du Département et du Bureau d'étude*